Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 1

Rubrik: Courrier : le partage des richesses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le partage des richesses

Vous avez été nombreux à réagir au problème des comptes en déshérence et à la somme de 1,9 milliard de francs que devront verser les banques suisses. Un lecteur va plus loin et préconise une redistribution des richesses. Extraits de sa lettre.

Dans un dernier numéro, «Générations» posait la question des fonds juifs que l'UBS-SBS rembourseront aux victimes de l'holocauste. Réparer des torts dont des Suisses se sont rendus coupables peut se concevoir. Mais après plus de cinquante ans, on aurait dû employer plus de discrétion (...)

Tout ce triste feuilleton est moins grave que la «mégafusion» UBS-SBS, deux grandes banques qui ont créé un certain malaise, mal compris du grand public non initié à ce genre de manipulation financière (...) Les risques sont d'être trompés à long terme, car l'économie mondiale sera confrontée à la dimension de la planète, qui elle est restée de la même grandeur depuis le «big bang» (...)

Il faudrait faire comprendre aux grands financiers de ce monde que seul le partage des richesses, selon une planification bien ordonnée, permettra de se sortir de ce marasme économique. Il y a sur notre planète, en Afrique, en Asie et en beaucoup d'autres endroits, des milliers d'hôpitaux à moderniser ou à créer, des chemins de fer, des écoles et des universités à construire. Tout ce potentiel représente l'occupation d'un milliard de chômeurs, voire plus (...)

Pour le moment, il y a lutte inégale entre les pays industrialisés, qui se livrent une concurrence «déloyale» vu les inégalités salariales. On se vend les mêmes produits entre pays riches (...) On importe beaucoup de produits d'outre-mer sans qu'un échange soit discuté (...) La seule façon d'arriver à des résultats concrets reste une planification à l'échelon mondial.

Albert Pellaux
Dents-du-Midi 44
1860 Aigle

Seniors au volant

Tout d'abord, bravo à votre journal passionnant, qui nous fait passer de bons moments par les jeux et les reportages. Je suis (exceptionnellement) furieuse à la lecture de l'article «Seniors au volant», qui révèle que dans le canton de Vaud les conducteurs âgés provoquent plus de 1000 accidents par année. Je trouve au contraire que les «vieux» sont beaucoup plus prudents et attentifs que les «jeunes». Soyez assez gentils pour nous indiquer le nombre d'accidents provoqués par les conducteurs âgés de 18 à 70 ans.

Claudine Mérat
17, rue Joseph-Pasquier
1203 Genève

(Réd. En 1997, on a enregistré 6872 accidents dans le canton de Vaud. Les retraités ont été impliqués dans 1000 cas, fautifs à 88 %. Les jeunes sont fautifs à 70 %, les 40-60 ans à 60 %)

Trop de pub !

J'aimerais savoir ce que vous pensez et ce que pensent vos lecteurs du nombre accru de demandes d'argent dans nos boîtes aux lettres. Entre le 17 et le 27 octobre 1998, j'en ai reçu onze, émanant d'associations connues ou nouvelles, chacune faisant appel à notre générosité, voire à notre conscience (...) Que faut-il faire ?

A. Daetwyler
5, rue Guye
1203 Genève

(Réd. Nous avons soumis le problème à notre collaboratrice chargée de la rubrique «Consommation». Réponse à la page 17 de ce numéro.)

La bonne écoute

Tout d'abord, félicitations pour votre article consacré à la malentendance. Votre magazine est quasi un «must» pour nous, puisque beaucoup de nos membres ou clients en parlent ou demandent des informations complémentaires.

L'Association genevoise des malentendants n'est pas seulement l'employeur de M^me^ Comte, conseillère en appareillages acoustiques, c'est également une association pour la défense des intérêts des malentendants, un lieu de réunions et de rencontres dirigé par un animateur diplômé, un journal «S'entendre» paraissant tous les deux mois et également un service social pour malentendants et sourds de naissance.

Monique Rolle, Association des malentendants genevois
27, bd Helvétique
1207 Genève

la première
Radio Suisse Romande

Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, l'animateur Gil Caraman reçoit des travailleurs sociaux et des représentants des institutions sociales, qui évoquent leurs problèmes et présentent leurs projets. Ne ratez pas l'agenda social destiné aux seniors, qui vous sera certainement utile.

Les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 janvier, dès 21 heures, sur RSR La Première.